



Compte-rendu du CDAS du 29 avril 2025

L'ouverture du CDAS commence par la lecture d'une déclaration liminaire par toutes les organisations syndicales.

La CGT Finances Publiques 62 a dénoncé la baisse du budget local de l'action sociale dans un climat d'austérité budgétaire et le vote tardif du budget national, mettant à l'arrêt l'action sociale du département durant le premier trimestre au détriment des agents.

Mme Ortiz explique la baisse du budget local par le vote tardif du budget national qui prend en compte le nombre d'effectifs N-1, alors que d'habitude il est calculé sur les effectifs N-2.

Pour la CGT Finances Publiques 62 c'est la double peine !

Le prix de la restauration en constante augmentation a également été évoqué. La secrétaire générale réfléchit à une augmentation de 1 euro du ticket restaurant.

Il a également été suggéré la création d'une régie de recettes afin de faciliter les encaissements de l'action sociale du département.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 14/11/2024 : vote Pour à l'unanimité.

2) Point d'information sur l'organisation régionale : l'action sociale se compose d'un délégué par département. La région a nommé un expert par thématique (logement, parentalité, restauration, vacances, communication) afin de soutenir le délégué du département. Elle a également mis en place le partage de bonnes pratiques au sein de la région et crée un catalogue des sorties réalisées dans tous les départements de la région afin de suggérer des idées.

➤ Les perspectives : - la communication est à améliorer afin que toutes les prestations de l'action sociale soient connues.

- en 2026, se tiendra un forum de l'action sociale dans tous les départements de la région.

➤ - La charge de travail des délégués : dans le département, notre déléguée, Isabelle Sahm, est aidée par un détaché de la DGE, Maxime Hardouin, jusque octobre pour le moment.

3) Note d'orientation de l'action sociale 2025 :

- le budget est préservé au niveau national mais a fortement baissé au niveau local (baisse de près de 13 000 euros).

- la restauration représente 55 % du budget national

La CGT Finances Publiques 62 demande à ce que soit annexé au PV le mode d'inscription des colonies de vacances (1^{er} arrivé, 1^{er} servi) qu'elle juge totalement injuste !

4) Budget de l'action sociale ministérielle : le budget est de 106 millions dont 55 % utilisés pour la restauration et 20 % par les vacances loisirs.

5) Crédits d'actions locales 2025 :

Le budget local est de 72 222 euros, incluant une baisse de près de 13 000 euros par rapport à 2024. Il faut donc trouver des solutions pour maintenir des sorties pour tous.

➤ Noël : séance cinéma sur 3 sites (Calais, Hénin ou Liévin et Bruay). Dates à venir. Parents + enfants jusqu'à 18 ans révolus. Le chèque cadeaux est maintenu à 25 euros.

➤ Concours de dessin : le concours de dessin est maintenu. **La proposition de la CGT Finances Publiques 62 a été acceptée à savoir un partenariat avec l'association « Lire c'est partir » afin d'offrir un livre aux enfants participant au concours de dessin. Cette association promeut l'accès à la lecture en éditant des livres jeunesse pour lesquels elle ne fait payer que l'impression et les droits d'auteur. Ce choix permet de maintenir le concours de dessin à un coût symbolique.**

➤ La demie-journée d'information aux nouveaux retraités aura lieu un après-midi au restaurant administratif de Saint-Omer suivie d'un moment de convivialité.

➤ Les chèques Kadodrive sont maintenus.

➤ Les vacances des psychologues sont maintenues par Mme Duchemin jusque juin, puis une nouvelle convention sera mise en place au tarif horaire et non plus au forfait.

➤ Les vacances d'avocats maintenues.

➤ Les sorties : - une proposition de mise en place du quotient familial pour fixer le tarif des sorties a été évoquée par Solidaires Finances Publiques, face à laquelle FO et la CFDT ont refusé de débattre quittant l'instance, FO évoquant la revalorisation du point d'indice des agents C et estimant que ces derniers devaient être jugés au même titre que les autres catégories !

Les débats ont donc eu lieu en présence de Solidaires Finances Publiques, de l'UNSA et de la CGT Finances Publiques.

Solidaires propose 3 tranches de quotient familial : QF1 < 1200€ ; QF2 entre 1200€ et 1800€ ; QF3 > 1800€.

Pour la CGT Finances Publiques 62, étant donné qu'il existe une coupe budgétaire, l'application d'un quotient familial, dans certains cas, a tout son sens. Aussi, la CGT Finances Publiques a proposé d'appliquer ce quotient familial à une sortie afin de réaliser un test et a demandé l'augmentation de la dernière tranche du quotient familial à 2000 euros.

Approbation du quotient familial pour la sortie de Bagatelle avec 3 votes Pour (1 CGT et 2 Solidaires), 1 contre (UNSA) et 4 abstentions (FO et CFDT, considérés comme abstentionnistes suite à leur départ de l'instance).

- les sorties : - visite de la brasserie Goudale et de la cristallerie d'Arques + restaurant (sans transport) prévue le jeudi 26/06/2025

- Bagatelle : sortie prévue sur 1 week-end de juillet et 1 week-end en août (sans transport avec application du quotient familial).

- Marché de Noël de Bruxelles avec transport le samedi 13/12/2025 : prévision de 6 cars (2 au départ de Bethune, 2 d'Arras et 2 de Calais/ Boulogne).

Vote à l'unanimité des présents du budget de crédits d'actions locales.

6) Informations diverses :

- le médecin de prévention exerçant sur Arras quittera ses fonctions en mai. A partir du 19 mai, le Dr De Pauw gèrera le département. Il y aura donc priorisation des visites. Les agents devront se déplacer à Boulogne ou téléconsulter.
- marché de la crèche : le marché s'arrête en octobre. Actuellement, 10 berceaux sont réservés sur Arras alors que seuls 2 sont occupés.
- Chèques cadeaux de Noël : un appel d'offre a été lancé en 2024. Les chèques cadeaux seront désormais versés sur la carte Swile (identique aux tickets restaurants)
- Prochain CDAS : en septembre.